

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3990

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2013 aux actions d'agglomération en faveur de la plate-forme mobilité emploi insertion conduite par l'association Uni-est**

service : **Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain**

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Besson

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touleron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3990**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise - Participations 2013 aux actions d'agglomération en faveur de la plate-forme mobilité emploi insertion conduite par l'association Uni-est**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Il est proposé au Conseil de soutenir les actions conduites par la plate-forme mobilité emploi insertion confiée à l'association Uni-est au titre de l'année 2013.

Avec l'appui de l'Etat et de la Communauté urbaine de Lyon, l'association Uni-est pilote, depuis 2003, des actions permettant de lever les freins d'accès à l'emploi liés à l'absence de solution de mobilité.

En 2010, la Communauté urbaine s'est engagée, dans le cadre d'un appel à projet national "Des quartiers vers l'emploi, une nouvelle mobilité", en faveur du déploiement d'une plate-forme mobilité emploi insertion (PLIE), sur la base de territoires expérimentaux. Cet appel à projets est arrivé à échéance fin 2012.

Considérant l'intérêt de cette démarche et l'importance des besoins identifiés par les territoires, les partenaires et les financeurs de ce projet ont souhaité pérenniser la plateforme mobilité et la développer en véritable plateforme d'agglomération.

En 2013, elle devrait ainsi pouvoir compter sur le soutien renouvelé de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes, du Département du Rhône, de plusieurs communes de l'agglomération ainsi que du Syndicat mixte transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), mais également sur des financements privés.

a) - Objectifs

La plateforme permet, via des dispositifs de mobilité adaptés et temporaires, de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en parcours d'insertion professionnelle : contrats aidés, contrats à durée déterminée (CDD)/contrats à durée indéterminée (CDI), formations professionnelles, stages, entretiens d'embauche, etc.

Ces dispositifs sont uniquement accessibles sur prescription d'un référent de parcours (Pôle emploi, mission locale, PLIE, structures d'insertion par l'activité économique -SIAE-, etc.) et interviennent en complémentarité des transports publics existants, lorsque l'offre de transport en commun "classique" s'avère inadaptée pour l'accès ou le maintien à l'emploi.

Plus largement, les objectifs poursuivis par la plate-forme mobilité sont les suivants :

- coordonner et structurer les actions de mobilité et insertion existantes sur l'agglomération, pour favoriser la cohérence d'ensemble des offres de mobilité,
- informer les professionnels de l'insertion et le public bénéficiaire,
- permettre aux personnes en insertion d'accéder à des dispositifs de mobilité à un tarif social,
- expérimenter et pérenniser de nouvelles actions, avec l'appui des territoires, puis assurer la diffusion de ces actions à l'échelle de l'agglomération.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012

En 2012, la Communauté urbaine avait attribué une subvention de 86 895 € à l'association Uni-est au titre de l'animation du PLIE. Celle-ci a ainsi pu s'engager dans la mise en œuvre et/ou le suivi des actions suivantes :

- *le transport micro-collectif (TMC)* : portée par l'entreprise École, cette action consiste à prendre des personnes à bord de navettes de 4 à 8 places, en des points prédéterminés, afin de les amener sur leur lieu de travail et d'effectuer, s'il y a lieu, la boucle retour. 2 navettes desservent actuellement le sud-est lyonnais (secteurs Pays d'Ozon et Grand large), sachant que 3 navettes ont dû être arrêtées à fin 2012 pour raison budgétaire (val de Saône, Ouest lyonnais et sud-ouest lyonnais). 49 communes ont été desservies par les 5 navettes en 2012 ; 24 communes restent concernées par les 2 navettes restantes. 186 personnes ont bénéficié de ce service en 2012, dont 58 % résidant dans des quartiers classés en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS),

- *la mise à disposition de véhicules à tarif social (MAD)* : portée par le Centre ressources mobilité (CRMO), cette action permet à des personnes d'emprunter un véhicule 2 roues ou 4 roues : voiture, voiture sans permis, scooter, scooter électrique, pour se rendre sur leur lieu de travail. Ce service est actuellement implanté à Lyon-Perrache. Il a bénéficié aux habitants de 29 communes de l'agglomération en 2012, soit 220 personnes, dont 52 % résidant dans des quartiers CUCS,

- *la vélo-école* : portée par l'association Pignon sur rue, elle propose des sessions de formation à l'apprentissage du vélo ou des actions de remise en selle. Une pédagogie adaptée permet d'apprendre les notions du code de la route, les règles de sécurité et les fondamentaux de la conduite à vélo. Les actions se sont principalement déroulées sur Lyon 8°, Lyon 9°, Villeurbanne et Chassieu. 100 personnes ont bénéficié d'une formation à l'apprentissage du vélo en 2012,

- *les auto-écoles sociales* : portées par l'Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) et Innovation et développement) : elles proposent une pédagogie adaptée aux publics en difficulté et un tarif maîtrisé pour le passage du code et du permis de conduire. 530 personnes ont bénéficié d'un accompagnement dans ce cadre en 2012.

Ainsi, plus de 1 000 personnes par an bénéficient aujourd'hui d'une solution mobilité adaptée, conventionnée ou suivie par la plate-forme mobilité emploi insertion.

En outre, la plate-forme a également pu :

- informer et sensibiliser près de 200 professionnels de l'emploi et l'insertion sur les problématiques de mobilité. A leur tour, ces 200 professionnels sont des relais d'information potentiels pour environ 6 000 personnes en insertion,

- produire des fiches d'information territorialisées présentant l'ensemble de l'offre mobilité, à destination des conseillers emploi-insertion (nouvelles lignes de transports en commun, nouveaux tarifs, nouvelles aides spécifiques, etc.),

- réaliser une enquête sur les pratiques et besoins en termes de mobilité auprès de 277 personnes en parcours d'insertion sur plusieurs territoires de l'agglomération,

- suivre l'appel à projets de la Communauté urbaine, confié au groupement Institut pour la ville en mouvement/Association de développement local Villeurbanne/Innovation et développement, visant à élaborer des outils de diagnostic et de formation innovants pour lever les freins cognitifs à la mobilité,

- organiser, en partenariat avec Kéolis, des parcours-découverte du réseau TCL s'adressant aux publics en insertion et à leurs référents de parcours,

- mettre en ligne un site internet dédié à la plate-forme mobilité : www.mobilite-vers-lemploi.org,

- animer les instances de gouvernances territoriales (comités d'animation locaux) et d'agglomération (comité technique et comité de pilotage),

- préparer l'après appel à projets "Des quartiers vers l'emploi" pour assurer la pérennisation de la plate-forme et travailler à son extension territoriale.

c) - Programme d'actions pour 2013 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2013, sont notamment proposées les orientations suivantes :

- étendre les comités d'animation locaux de la plate-forme, notamment aux Communes de Lyon, Décines Charpieu et Meyzieu, et s'appuyer sur périmètres des Conférences locales des maires pour développer la gouvernance territoriale de la plate-forme,
- expérimenter les outils de formation à la mobilité (diagnostic mobilité et fresque interactive) afin d'évaluer leur efficacité et de les faire évoluer en fonction des besoins. L'objectif étant de pouvoir déployer, dès 2014, un process de formation auprès de l'ensemble des professionnels et des publics,
- répondre à l'appel à projets de l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME) "mobilité partagée et territoires durables" afin de proposer la mise en place d'un service de mise à disposition de vélos et vélos à assistance électrique à tarif social, articulé à des sessions de formation en vélo-école sociale lorsque nécessaire,
- poursuivre les parcours-découverte du réseau TCL avec Kéolis et prendre contact avec la SNCF pour proposer la déclinaison de ces parcours-découverte au réseau TER.

La participation de la Communauté urbaine à cette action portée par l'association Uni-est serait de 100 000 € pour un coût global de 132 630 €.

Le budget prévisionnel 2013 de la plate-forme mobilité est le suivant (volet ingénierie) :

Action	Dépenses	Montant (en € HT)	Recettes	Montant (en € HT)
mobilité-insertion et animation de la plate-forme mobilité emploi insertion (Uni-Est)	achats	1 230	Communauté urbaine de Lyon	100 000
	charges fixes de fonctionnement	19 150		
	services extérieurs	5 185	Etat - contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)	18 500
	autres services extérieurs	11 390	Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL)	10 000
	charges de personnel	94 855	Centre d'études et de formation des assistants techniques du commerce, des services et du tourisme (CEFAC)	4 130
	dotation amortissements et provisions	820		
	Total	132 630	Total	132 630

Pour précision, le budget prévisionnel global incluant l'ingénierie et le financement des actions de mobilité-insertion conventionnées s'élève à 706 500 € HT :

- dont 446 500 € de financements publics/subventions, répartis comme suit :

- . Communauté urbaine de Lyon (délégation générale au développement urbain) : 100 000 € au titre de l'ingénierie plate-forme,
- . SYTRAL : 10 000 € au titre de l'ingénierie plate-forme,
- . Région - contrat de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) : 127 500 € au titre de l'ingénierie plateforme, du TMC et de la MAD,
- . Etat - Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) : 138 000 € au titre du TMC et de la MAD,
- . communes : 50 000 € au titre du TMC et de la MAD,
- . Département : 15 000 € au titre de la MAD,
- . Communauté urbaine (voirie) : 6 000 € au titre de la vélo-école sociale (approuvé dans le cadre du développement des modes de déplacement doux par délibération du Conseil n° 2013-3782 du 28 mars 2013 ;

- 260 000 € de financements privés répartis comme suit :

- . utilisateurs : 100 000 € au titre du TMC et de la MAD,
- . fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) : 60 000 € au titre de la MAD,
- . mécénat (fondation) : 100 000 € au titre de la formation à la mobilité ;

Vu ledit dossier :

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution de subventions de fonctionnement d'un montant total de 100 000 € à l'association Uni-est au titre de l'animation de la plate-forme mobilité emploi insertion de l'agglomération lyonnaise et des actions menées en faveur de la mobilité pour l'insertion,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Uni-Est définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2017.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.